



## Mairie de Naves

1, rue de l'hôtel de Ville  
19 460 NAVES  
Tél. : 05.55.26.60.16  
[mairiedenaves@gmail.com](mailto:mairiedenaves@gmail.com)  
[naves19.fr](http://naves19.fr)

### Compte-rendu de la commission des affaires scolaires

Lundi 3 avril 2023

**Présents :** ARNOULT Christiane, BETAÏLOULOUX Marion, BONFANTI Julie, BOUILLAGUET Aurélie, BRUNERIE Anne-Marie, COMBES Marie-Ange, DUCLOUX Béatrice, DURAND Aurélie, LACROIX Jean-Marc, HEIDERICH Claudine, MERCKX Michel, POMMET Pierre-Jean, POUCH Agnès, PERONNE Céline, SOUSA DOMINGOS Sarah, ROUSSEAU Béatrice.

**Excusés :** BEDESSEM Julia, BLOTTIERE Sara, GAUTHIER Stéphanie, LAFOND Séverine, LONGY Hervé, ROSA Isabelle, VALETTE Nathalie.

**Secrétaire de séance :** HEIDERICH Claudine

#### 1. Point sur les effectifs

Michel MERCKX dit sa satisfaction d'avoir pu sauver le nombre de classes et ainsi de pouvoir maintenir les 8 classes à la prochaine rentrée scolaire.

Avec la projection d'un départ en 2024 de 23 CM2 et une arrivée, à ce jour, de 17 PS, il invite chacun à valoriser l'école afin que des enfants puissent intégrer le groupe scolaire et parvenir ainsi à compenser ces départs.

Le flyer va être remis à jour afin d'indiquer les nouveaux tarifs de cantine avec une 1<sup>re</sup> tranche pour un revenu CAF de 1000€, à 1€/repas et intégrer les modifications de l'aide aux devoirs.

Pour rappel, les parents peuvent trouver toutes les informations sur l'école depuis :

<https://naves.agglo-tulle.fr/enfance-et-jeunesse/groupe-scolaire-marcel-estrade/vos-enfants-lecole-de-naves>

#### 2. Organisation du service de cantine lors des travaux

Sauf appel d'offres infructueux, les travaux du réfectoire de la cantine vont débuter en septembre prochain après désamiantage pendant l'été. Puis la rénovation sera réalisée pendant le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire.

Hervé LONGY et Michel MERCKX ont rencontré le personnel afin d'organiser le service pendant ces travaux. Ainsi la garderie déménagera dans la salle des Saint-Martial et la garderie actuelle sera utilisée comme réfectoire.

Les élèves de maternelles déjeuneront au premier service dans la partie au bout, côté city stade, et les primaires seront positionnés sur les deux services en équilibrant, dans la grande salle de garderie.

Le cuisinier, Pierre, va s'occuper de louer des chariots afin qu'ils puissent passer les portes de la garderie. D'autre part, un chapiteau sera installé entre les deux bâtiments afin de protéger le personnel et les chariots.

Michel MERCKX demande à Béatrice BROCC et Laëtitia CHANCY d'intervenir une demi-heure chacune par jour afin de raccourcir le temps de service, de pouvoir débarrasser et remettre les couverts entre les deux services et permettre ainsi aux enfants de profiter d'un temps de récréation. Ces 1/2h par personne et par jour seront payées en heures complémentaires.

### 3. Commission cantine : bilan de la pesée

Christiane ARNOULT indique les résultats de la pesée des restes alimentaires qui a été réalisée la semaine du 13 au 17 mars dernier, un an après le 1<sup>er</sup> test.

Elle remercie les agents de la cantine pour l'aide ainsi que les bénévoles qui l'ont secondée lors de ces quatre pesées.

Le constat, c'est très peu de déchets et donc peu de gaspillage, sachant que le cuisinier, Pierre, ressert des plats le mercredi ou réutilise du pain pour faire de la chapelure :

- 1er jour, 173 repas : pâté de campagne et betteraves rouges, sauté de veau et haricots verts persillés, fromage blanc aux myrtilles, salade de fruits - la viande du sauté de veau était longue et filandreuse, la perte de 15% représente 1,4kg sur les 9.5kg de viande. Les enfants mangent mal la salade de fruits. Le pain du lundi est moins bien mangé que celui des autres jours, 1.176 kg de déchets sur 2.8 kg soit 42% de pertes.

Au total, le gaspillage représente 34,6g/assiette servie.

- 2<sup>e</sup> jour, 176 repas : carottes râpées, cabillaud, riz, choux verts, cantal – seulement 16,20g de gaspillage/assiette servie.
- 3<sup>e</sup> jour, 175 repas : pamplemousse, pizza végétarienne, flan vanille et compote – pour la pizza 1,93kg sur les 8,8 kg préparés ont été gaspillés, soit 21,9% et 11g par assiette servie, ce qui représente presque la moitié du gaspillage. 23,67g de gaspillage/assiette servie.
- 4<sup>e</sup> jour, 168 repas : salade composée, steak grillé, pomme de terre frites, saint-nectaire, orange – pas de pertes de frites (0,3g par assiette) ! l'entrée, le saint-nectaire et les oranges représentent pour des aliments de 3,4g à 3,9g par assiette.

Repas où il y a le moins de gaspillage, 15,8g par assiette servie

Christiane ARNOULT a constaté que le personnel sert les enfants, qu'elles connaissent bien, en fonction de leur appétit et ceux qui souhaitent être resservis, lèvent le doigt. Certains enfants mangent très peu.

Jean-Marc LACROIX souligne que c'est compliqué de faire moins, « *tout ce qui est fabriqué, est servi.* » Concernant le pain du lundi, ce n'est pas celui de la boulangerie qui est fermée.

Les enfants ont moins mangé de pain le jeudi en raison de la pizza. Toutefois, le pain n'est pas gaspillé puisque réutilisé par Pierre pour faire de la chapelure.

Jean-Marc LACROIX note également que le cabillaud du mardi était très beau.

Michel MERCKX propose que la catégorie du steak soit augmentée car il était un peu dur.

D'autre part, la quantité de frites sera augmentée car Pierre n'en avait pas assez.

A savoir que les restes du lundi sont conservés et servis pour le mercredi.

Pour Jean-Marc LACROIX, c'est une bonne gestion.

L'objectif était de pouvoir arriver à un gaspillage inférieur à 30g/repas. Avec une moyenne sur la semaine de 22,56g de gaspillage par assiette, ce grammage est largement obtenu, ce qui était déjà le cas en 2022.

A noter qu'aucune intervention n'a été faite entre les pesées de 2022 et 2023.

Du coup, se pose la question de renouveler ou pas cette pesée.

Christiane ARNOULT propose de renouveler la pesée des déchets, ce qui permet de constater l'appréciation des menus par les enfants et permet les re-sensibiliser au gaspillage alimentaire.

### 4. Cour oasis

Anne-Marie BRUNERIE présente le projet d'aménagement et de renaturation de la cour d'école.

Sur l'exemple de la Cour Oasis avec le CAUE 75, née sur Paris, l'objectif est d'améliorer l'état des écoles, d'améliorer le bien-être des enfants.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) proposent des ateliers de co-conception.

Il s'agit de permettre aux enfants de découvrir la démarche de projet et de les rendre acteurs de leur cadre de vie. Leur bien être est un enjeu de santé publique. Des documents de sensibilisation et d'information ainsi que des outils plus pratiques permettent un large partage des connaissances sur le sujet qui vont du simple réaménagement de la cour pour des enjeux de biodiversité, de création de pôles de fraîcheur à des projets plus vastes de création de cour Oasis.

En associant les élèves, les adultes de l'établissement sur l'aménagement, un consensus pourra être trouvé pour lutter contre la chaleur, développer la faune et la flore, végétaliser le pied des arbres, mettre en place des jardins potagers pédagogiques...

L'équipe de projet sera constituée des enseignantes, élèves, services techniques, élus, agents, parents d'élèves.

Les supports ludiques et pédagogiques vont permettre également de donner une place centrale à la nature et à la sobriété (fabrication locale et participative), tout en étant accompagné par le CAUE qui donnera les limites de faisabilité.

### **Calendrier :**

- 1<sup>re</sup> réunion de présentation de la démarche le 30/01/2023
- Puis présentation en conseil d'école le 20/02/2023
- 1<sup>re</sup> action, le 31/03 : présentation aux enfants
- Les enseignantes organiseront l'élection de 3 ambassadeurs par classe avant le 07/04 (sauf les CM2 qui ne verront pas le résultat de la cour mais donneront leurs idées).
- 3 ateliers seront proposés auprès de 12 élèves :
  - > Atelier 1 : état des lieux et des usages le 27/04 après-midi,
  - > Atelier 2 : liste des attendus des enfants le 15/05 matin,
  - > 15/05 à 16h30 : présentation de la démarche auprès du personnel enseignant et communal, élus référents, parents d'élèves, services techniques et après échanges sur les réticences, enthousiasme ou questionnements, validation des attendus des enfants.
  - > 3<sup>e</sup> atelier : 12/06 après-midi, plans et maquette construite
- Maîtrise d'ouvrage fin de l'été
- Novembre-Décembre 2023 : chiffrage
- puis consultation entreprises avant les travaux à l'été 2024.

### **5. Conseil municipal des jeunes (CMJ)**

Pierre-Jean POMMET présente le projet d'un conseil municipal des jeunes, projet qui s'inscrit complètement dans la citoyenneté et le civisme.

Une liste unique de 6 enfants, 3 en CM 1 et 3 en CM2, seront élus et auront à faire des propositions avec un budget alloué par la mairie.

La prise en charge des élus enfants sera faite par les élus adultes pendant la pause méridienne tout en respectant leur temps de pause.

Les élections se feront pendant le temps de classe : tous les enfants du CP au CM2 voteront et présenteront dans les classes leur liste et programme.

Les élections se feront dans la salle des mariages avec urne, émargement, carte d'électeur..

Le mandat sera de deux ans sauf pour les 1<sup>er</sup> CM2. Le renouvellement se fera tous les ans pour 3 nouveaux élèves de CM1.

L'objectif est de répondre aux besoins des enfants, de les faire travailler sur les sujets qui les intéressent. Ils devront défendre leurs projets, pourront rencontrer des professionnels, que ce soit en interne ou pas, hors temps scolaire.

Trois fois par an, le conseil municipal des jeunes siègera au conseil municipal pour présenter leurs projets.

Une présentation sera faite en classe en septembre avec un vote en octobre.

Un flyer sera fait pour présenter le conseil municipal des jeunes.

### **6. Livret du civisme : récompense, édition 2023**

- **Récompense** : les élèves de CM2, qui n'ont eu qu'une année pour s'approprier le livret du civisme, doivent réaliser au moins 7 défis pour recevoir une récompense en fin d'année scolaire. Claudine HEIDERICH présentent deux albums pédagogiques et ludiques sur la biodiversité qui pourraient leur être remis.

- **Edition 2023** : le contenu restera inchangé et une trentaine d'exemplaires seront imprimés pour les nouveaux CE2 de la rentrée prochaine, ainsi que cinq exemplaires avec les réponses.

## **7. Initiation au golf**

L'initiation au golf proposée par un professeur du Coiroux est gratuite et a démarré pour les CM1 et CM2 le jeudi 30/03 sur le city stade.

Ces 3 séances d'initiation se clôtureront par une séance au Coiroux.

## **8. Questions diverses**

- **Rando'Nett le 17/06**

Pierre-Jean POMMET confirme qu'une 3<sup>e</sup> édition de la Rando'Nett aura lieu le 17/06. Une information sera communiquée aux enfants.

- **Marquage cour du bas**

Les enseignantes de maternelles demandent que le circuit route matérialisé dans la cour du bas soit refait en attendant la cour oasis !

Michel MERCKX le signale aux services techniques.

- **Déjection des pigeons**

Les pigeons viennent toujours et ont l'air d'avoir compris le piège vivant :

Le passage et la cour seront nettoyés des déjections.

- **Demande aide financière des collèves de Seilhac et Clémenceau**

Michel MERCKX rappelle qu'en raison des difficultés de voyage lors de la période sanitaire, le conseil municipal a décidé de financer 20€ par enfant pour les enfants de la commune de Naves allant au collège de Seilhac, et sur justificatif.

Ce qui est possible mais impossible pour les collégiens de Clémenceau car la commune n'a pas pu obtenir de facture et il n'y a pas de solution pour l'instant.

- **Porte côté réfectoire vers sanitaire**

La porte entre le réfectoire et les sanitaires ferme à clé en l'absence du personnel dans le réfectoire mais à vérifier.

- **Blog de l'école**

Les parents d'élèves signalent que le blog de l'école n'est pas mis à jour et ne peuvent donc pas accéder aux comptes-rendus des conseils d'école. Les enseignantes vont voir avec la directrice.

L'affichage sera également vérifié.

- **Porte-manteaux**

Les services techniques vont être avertis qu'il manque des porte-manteaux dans le couloir entre les classes des CM1 et des CE1.

- **Coquelicontes**

La municipalité a accordé une séance lors du festival Coquelicontes, le 23/05 après-midi, dans la salle du Pré Bourru, pour les élèves de la GS au CM2.

La prochaine réunion de la commission des affaires scolaires aura lieu le **lundi 12 juin à 18h.**